



Modalités pour différents modèles de monétisation

Par ZeroZ30o

Bonjour,

Je me demande depuis plusieurs temps s'il est nécessaire de créer une entreprise (et autres déclarations à réaliser, e.g. facturation) dans les cas suivants:

- 1) Obtention de revenus publicitaires après hébergement de contenu gratuit (e.g. Youtube.com)
- 2) Obtention de dons lors de streaming (e.g. Twitch.tv)
- 3) Obtention de dons après hébergement de contenu gratuit (e.g. uploads gratuits sur Youtube, mais dons obtenus sur Patreon.com)
- 4) Obtention de dons après hébergmenet de contenu gratuit, mais les dons donnent accès à de petits contenus "extra"

Merci

Par Pragmatico

BONJOUR...

Ces "dons" peuvent être assimilés à un revenu, par l'administation fiscale.

Pensez vous à une activité principale (professionnelle) ou un passe temps (revenu accessoire).

Par ZeroZ30o

Ah, donc aucune distinction entre ces 4 cas?

Initialement, ce serait un passe temps, mais pourrait devenir une activité principale si le revenu devient suffisant.

Mais du coup, si ce n'est pas une activité principale, pas besoin de créer une entreprise, dans aucun des cas?
J'imagine que je doit cependant toujours déclarer ces revenus?

Et enfin, quel est le critère pour être considéré une activité principale? (Le temps consacré? Le niveau de revenus?)

Par AGeorges

Bonsoir Zero,

La règle est simple.

Vous avez des revenus, vous devez les déclarer.

Sur ces revenus, vous pouvez avoir des impôts et des charges sociales à payer.

Sachez que ce que vous touchez via une plateforme internet fait, le plus souvent, l'objet d'une déclaration au fisc.

Selon les montants en cause, vous pouvez être exonéré. Il faut vérifier les seuils régulièrement.

Informations là :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31725]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31725
[/url]